



1 000 jours sur 2 jours

Retour sur des Assises de la Protection de l'Enfance particulièrement instructives

Les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant sont ceux qui courent du quatrième mois de grossesse aux deux ans révolus de l'enfant. Cette période cruciale dans le développement de chaque être humain, fut le fil rouge de la XVI^e édition des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance, très éclairante pour les acteurs intervenant auprès de l'enfant, quelle que soit leur discipline, sur ce qui se joue chez les nouveaux nés au regard de leur vie future.

Deux jours c'est bien peu pour traiter de 1 000. Mais aux dires de la plupart des participants ce fut néanmoins extrêmement formateur. «Je n'aurais jamais imaginé que les neurosciences mesuraient si précisément l'impact du stress de la mère sur le développement cérébral d'un fœtus. On n'est plus dans des affirmations approximatives, ça fait vraiment réfléchir sur les actions à mettre en place dès

la grossesse», témoigne Pauline, éducatrice, lors d'une pause entre deux tables rondes. Travailleurs sociaux, inspecteurs ASE, chefs de service éducatifs, psychologues, mais aussi médecins, sage-femmes, puéricultrices... ils étaient 2300 à assister à la XVI^e édition des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. «C'est rare de trouver sur un même plateau des chercheurs, des médecins, des psychiatres, des artistes, des responsables

ÉVÉNEMENT



politiques, associatifs, des personnes concernées...», s'enthousiasme Sylvie, infirmière puéricultrice dont c'est la « première fois » aux Assises. « Ça permet d'apprendre beaucoup de choses en croisant les regards. Et puis cela permet aussi de se rapprocher d'autres professionnels que l'on croise souvent dans des situations d'urgence ou de tensions et qu'on connaît au fond très peu, dont on se méfie même parfois ». Éric, référent ASE, confirme : « Ce rendez-vous est un formidable temps de partage d'expériences, de reconnaissance mutuelle, mais aussi une respiration dans des quotidiens très lourds. On repart regonflés surtout quand on écoute les jeunes qui témoignent de leur parcours et qui nous ont montré tant de talent ».

Comme chaque année, les Assises ont en effet laissé une place très importante à la participation des anciens mineurs confiés dans les tables rondes pour livrer leur regard sur la protection de l'enfance, mais aussi entre les tables rondes, lors des temps conviviaux pour montrer leurs talents artistiques notamment (voir infra).

BORIS CYRULNIK "LE PATRON" DE CETTE ÉDITION

« Y'a pas à dire, c'est toujours lui le patron ! ». C'est l'expression de Xavier, un moniteur éducateur, ancien mineur confié, à l'issue de la première séquence. L'événement était ouvert par Boris Cyrulnik, neuropsychiatre que l'on ne présente plus et qui a donné son nom à la Commission

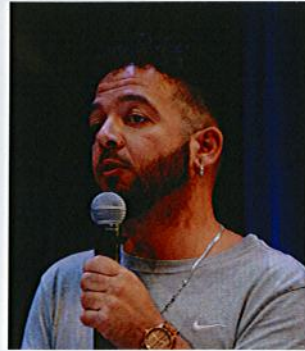
des 1000 jours qu'il a présidé en 2021 à la demande du Président de la République. Et, son intervention en ouverture des Assises sur ce que montrent les neurosciences sur l'impact des 1000 premiers jours dans le développement de l'enfant, fut en effet particulièrement riche et éclairante. C'est pourquoi nous la reproduisons en intégralité en page 12 de ce numéro. Après lui, le Pr Laurent Storme, le Dr Lauriane Vulliez, le Dr Daniel Rousseau, et le chercheur québécois George Tarabulsy ont également captivé l'auditoire en développant divers points soulignés par le célèbre neuropsychiatre : l'impact du stress des parents sur le développement du bébé, les effets des modes de vie, de l'environnement, mais aussi l'importance de disposer de figures d'attachement sécurisantes, ou encore le rôle des acteurs de la prévention afin d'agir au plus vite autour de l'enfant en situation de vulnérabilité. Laurent Storme, pédiatre au CHU de Lille, coordinateur du projet fédératif hospitalo-universitaire 1 000 jours pour la santé a invité à hiérarchiser les recommandations « pour ne pas renforcer le stress parental que peut générer une multiplication de ces recommandations ». George Tarabulsy a, pour sa part, illustré l'importance de la qualité des interactions entre le bébé et ses parents dans ses premières années de vie. « Les enfants sont équipés pour gérer beaucoup d'imprévisibilités de la part de leurs parents, mais plus le parent est prévisible, mieux ce sera pour lui, car plus il saura



Dr Anne Raynaud, psychiatre et fondatrice des Instituts de la Parentalité



Philippe Fabry, sociologue, chercheur au Cnahes



Christian Haag, moniteur éducateur, ancien mineur confié



George Tarabulsky, professeur de psychologie, à l'Université de Laval au Québec

se fier à son parent. » Car ces premières années de vie sont celles d'une explosion neurologique a-t-il rappelé. « L'enfant est exposé à des interactions sur la base de laquelle le cerveau va s'arrimer. S'il a un parent qui est content de le voir, qui lui parle, lui manifeste de l'affection, lui lit des histoires, chante des chansons, qui lui donnent cette dignité, alors son cerveau va s'organiser différemment. Vers 3-4 ans il y a un phénomène d'élagage du cerveau et le nombre de neurones diminue. Les réseaux qui vont demeurer sont ceux qui sont le plus utilisés. »

Après cette matinée clinique, l'après-midi du premier jour était consacrée au point de vue des « principaux concernés ». Une première séquence a permis d'écouter des parents sur leurs attentes en direction des professionnels. Ce temps fort - et inédit aux Assises - fait l'objet d'un focus en pages suivantes. Ensuite, c'est un ancien mineur confié, Christian Haag, qui a livré son expérience de nouveau-né ayant grandi jusqu'à ses 18 ans dans le labyrinthe de la protection de l'enfance. Né en prison, aujourd'hui moniteur éducateur, Christian Haag est l'auteur de l'ouvrage « *Le murmure des démons* » (éd. Nombre 7). Il a raconté comment il fut confié, nourrisson, à une pouponnière puis à différents services jusqu'à sa majorité et a insisté sur l'importance de penser sans tarder le projet de vie des enfants qui sont manifestement délaissés. Leur offrir un cadre de vie stable et sécurisant le plus tôt possible permet de leur épargner la souffrance d'un provisoire qui dure de manière incompréhensible pour un enfant, a-t-il argumenté. Car un syndrome abandonnique laisse des traces profondes dont ne se débarrassent jamais facilement ceux qui sont concernés.

La première journée s'est achevée par la présentation d'expériences étrangères. De quoi piocher des éléments inspirants pour la pratique, et éclairants pour la réflexion comme le travail sur la définition des négligences mené par Carl Lacharité, à l'origine de plusieurs travaux et

démarches de référence au Québec comme les Maisons des Familles.

I'M STILL STANDING

La journée du vendredi fut celle des temps d'ateliers et de leur restitution. Les cinq ateliers, préparés et dirigés par des experts, Marie-Agnès Féret (Odas), Catherine Claveau-Milanetto (École de la protection de l'enfance), Magali Fougère-Ricaud (ONPE), Philippe Fabry (Cnahes) et Laurent Sochard (psychosociologue, accompagnateur de démarches participatives), ont constitué des temps forts de réflexion grâce aux questions du public présent et à distance. La docteure Anne Raynaud (Institut de la Parentalité), au fil des plénières et en atelier, a apporté son « grain de sel » de terrain, selon l'expression retenue par les organisateurs, afin de confronter les questions du public à la théorie de l'attachement.

Après une intervention, en visioconférence, de Charlotte Caubel, secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargée de l'Enfance, la journée s'est achevée par de magnifiques exemples de la créativité et du talent de jeunes ayant eu un parcours en protection de l'enfance : Sami Nouri, styliste né en Afghanistan dont l'histoire sera bientôt adaptée pour un film produit par Netflix, Shadéblauck, auteure-interprète inspirée et inspirante, Tom alias Skagen, rappeur et trompettiste, grand prix du conservatoire d'Aix-Marseille. Leurs témoignages et l'engagement des professionnels qu'ils ont croisés ont ému l'assistance. Les Assises se sont achevées sous les applaudissements aux rythmes des sons de Shadéblauck et Skagen, ce dernier ayant conclu l'événement avec une reprise éclatante et forte de sens d'*I'm still standing*, d'Elton John.

Rendez-vous les 27 et 28 juin 2024 à Lyon pour une édition qui portera cette fois sur la thématique des adolescents en protection de l'enfance. Infos : www.assisesprotectionenfance.com

FOCUS : La parole aux parents

Si les Assises de la protection de l'enfance ont été les premières à donner la parole aux anciens mineurs confiés, et renforcent chaque année leur participation, la présence des parents avait été jusque là plus compliquée à organiser. Cette année, elle a été possible en partant de la recherche menée conjointement par l'université de Paris-Nanterre et un groupe de parents ayant été concernés par une mesure de protection de l'enfance. Un temps fort, avec des propos parfois durs pour les professionnels, mais tenus dans le respect de l'auditoire, et qu'il faut aussi entendre pour faire avancer les pratiques.

Les débats ont été introduits par la présentation du travail d'Hélène Join-Lambert. Chercheuse à l'Université de Paris-Nanterre, celle-ci a coordonné une recherche baptisée Copa75 pour Construire ensemble la Politique Parisienne de protection de l'enfance. La chercheuse a expliqué que l'Observatoire parisien de la protection de l'enfance avait sollicité le Centre de recherches éducation et formation de Nanterre avec deux objectifs, « d'une part, mettre en œuvre une dynamique de co-construction pour la préparation du schéma départemental et d'autre part, analyser ce processus de participation de personnes concernées par la protection de l'enfance. »

En pratique, un groupe de parents volontaires se réunissent tous les mois depuis janvier 2021 et ont participé, avec les chercheurs, à la préparation d'un questionnaire auquel ont répondu 121 personnes concernées par une mesure de l'ASE sur Paris. « Cela nous a permis de poser des diagnostics sur ce que les parents considèrent comment allant bien ou n'allant pas bien dans leur relation avec la Protection de l'enfance puis de formuler des recommandations », a détaillé Hélène Join-Lambert.

Ce travail a été présenté au comité de pilotage de la prévention et la protection de l'enfance à Paris en novembre 2021, puis dans le rapport final de la recherche Copa75. « Construire ensemble la politique parisienne de protection de l'enfance » (toujours disponible en ligne), et, en juin 2022 devant plusieurs centaines de professionnels à Paris.

« Cette recherche a un peu changé mon regard sur l'ASE », a reconnu Hélène Join-Lambert qui a souligné qu'à sa connaissance, aucun questionnaire n'avait ciblé autant de personnes jusqu'alors. « J'ai pris conscience que les situations de violence et d'emprise vécues par les parents sont très fréquentes. Plus de la moitié des parents sont concernés ! Or au début de la mesure, un tiers seulement ont été questionnés sur ce point : savoir s'ils étaient eux-mêmes victimes de violence ». La chercheuse a suggéré



Hélène Join-Lambert, chercheuse à l'Université de Paris-Nanterre

que, si cette information avait été connue, il aurait pu être judicieux de ne pas systématiquement leur « appliquer de double peine en enlevant, en plus, leurs enfants ».

L'experte souhaite maintenant mettre en place un groupe de travail pérenne avec des professionnels (« de Paris dans un premier temps »), mais aussi des jeunes et des parents pour co-construire la suite. « L'objectif, a-t-elle insisté, n'est pas d'accuser, de pointer du doigt, c'est de pouvoir réfléchir pour voir comment on peut arriver ensemble à faire bouger les lignes. »

ASYMÉTRIE ET MÉFIANCE

Carole Mendy, maman dont les enfants ont été brièvement concernés par une mesure de protection, a fait partie des parents participants à la recherche. « J'ai rencontré brièvement l'institution ASE pendant la période de confinement et j'ai tellement été choquée de la relation que j'ai pu avoir que j'ai décidé d'entrer dans ce groupe qui permet aussi de travailler sur la pair-aidance », a-t-elle expliqué aux participants. Elle a vanté les mérites de ce « lieu de partage d'expérience d'écoute, sous le regard neutre des chercheurs ». Un lieu d'analyse donc, mais aussi de co-

ÉVÈNEMENT



Carole Mendy, membre de la recherche "Copa75"

construction pour, dit-elle, « transformer ce qui doit l'être et ce qui fonctionne mal. »

Ainsi, a-t-elle rapporté, tous les parents du groupe ont vécu de vraies difficultés avec leur manière dont ils communiquent avec l'ASE ou plutôt « avec la manière dont nous ne communiquons pas avec l'ASE ». « Nous, parents, devons être tout le temps disponibles. Par contre, si nous avons besoin d'avoir une information sur l'enfant, de transmettre quelque chose, d'échanger avec le référent ou de contacter quelqu'un parce qu'on a une question, etc. ce n'est pas possible parce que le professionnel en face, lui, n'est pas disponible. »

Une asymétrie qui entraîne de la méfiance chez les parents constate la maman. Carole Mendy regrette aussi que tout passe par l'oral. « Il n'y a pas de traces écrites, donc tout est sujet à interprétation voire à déformation. Les parents ont le sentiment de ne pas être respectés dans leur rôle et dans leur parole de parents. Or, ils ont une expertise et une expérience éducative qu'ils ont envie de faire valoir, mais qui ne sont pas écoutées. »

La maman a ensuite pointé un problème récurrent, celui du « non-respect d'éléments prévus par la loi » et notamment l'absence de mise en place du Projet pour l'enfant. Or, a-t-elle souligné avec pertinence, « c'est ce qui donne le sens à la mesure éducative puisqu'il y a l'évaluation des risques, mais il y a surtout un horizon pour la famille, pour l'enfant et pour les parents ». Par ailleurs, la mère de famille a déploré qu'il soit très compliqué aux parents de consulter les rapports des professionnels avant les audiences. « On arrive dans une posture de culpabilité, dans quelque chose de pénal, alors que cela ne devrait pas du tout être le cas. On devrait être dans de la collaboration de la discussion, puisque l'intérêt c'est celui de l'enfant. » Enfin, l'intervenante a rappelé à quel point



perdurait le non-respect du droit de visite et d'hébergements ordonnés par le juge. Or, a-t-elle rappelé, « c'est la clé du maintien de la relation parents-enfants ».

UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE DE CHAQUE CÔTÉ

Par visio-conférence, Aurélien Amselem, également parent membre de Copa75, a expliqué avoir rejoint ce groupe pour « mutualiser et les forces et compétences », mais aussi peser sur les pratiques des pouvoirs publics. « Il y a énormément de parents qui ont un sentiment de non-respect de leur intimité, a-t-il confié. Les professionnels doivent tout savoir de la vie, des faits et des gestes des parents d'enfant placés. Mais nous, nous avons peu d'info sur les mesures. On ne connaît pas le quotidien des enfants ; certains ne savent même pas où vit leur enfant, dans quelle famille d'accueil, quel foyer... Pourquoi une telle différence lorsque les deux parents ont l'autorité parentale ? » Aurélien Amselem a insisté sur l'importance de proposer toutes les alternatives possibles avant le placement des enfants, « je pense aux mesures d'AEMO pour des situations de victimes de violences conjugales ». Et il a conclu son intervention en interpellant directement les professionnels : « à vous de changer ! ».

Pour améliorer les liens entre professionnels et parents Carole Mendy a appelé de ses vœux la mise en place de formations sur « les techniques de communication et l'impact sur les personnes concernées qui peuvent être vulnérables ». Être formé à avoir « une démarche bienveillante dans l'écoute » conduira à la participation du parent, défend-elle. « Les départements doivent donner aux professionnels les moyens de ce temps d'écoute qui va permettre de restaurer la confiance, de sortir d'un système culpabilisant. Cela existe dans les hôpitaux, donc pourquoi pas pour les professionnels de l'enfance ? » Elle a aussi évo-

ÉVÈNEMENT



Soazig, mère de famille alerte : "n'acculez pas le parent aidant"



qué la création d'une charte éthique pour « agir éthiquement dans le respect de l'un et de l'autre (...), car on sait aussi que les professionnels peuvent être confrontés à des parents violents ». Revenant sur le manque de traces écrites des entretiens, Carole Mendy a suggéré la mise en place d'un cahier de liaison numérique de l'enfant sur le modèle du système Pronote qui existe à l'école.

Enfin, la mère de famille a prôné la création d'un organe indépendant de l'ASE « qui puisse s'assurer de la bonne mise en œuvre territoriale des lois » une sorte d'organe de contrôle à l'image de l'Igas (n.d.l.r. Inspection générale des affaires sociales) ou de l'IGPN (n.d.l.r. Inspection générale de la police nationale) ».

QUAND LES ANCIENS ENFANTS CONFIEÉS DEVIENNENT PARENTS : DE NOUVEAUX DÉFIS

Soazig, maman de trois enfants de 12, 4 et 3 ans, a ensuite livré un témoignage touchant et instructif. Ancienne enfant victime de violences, ce n'est qu'à l'adolescence qu'elle a été suivie par la protection judiciaire de la jeunesse. « Un accompagnement tardif, mais qui, dit-elle, très reconnaissante envers ses éducateurs, la beaucoup aidée. »

C'est lorsqu'elle est devenue mère que ses relations avec les institutions se sont dégradées. Et d'abord du côté médical.

« Lorsque j'ai eu mon premier bébé, cela n'allait pas du tout et ça se voyait dès la maternité. Cela ne se passait pas bien avec le papa et je me suis retrouvée seule chez moi avec un bébé prématuré qui avait des problèmes de santé. Quand j'ai cherché de l'aide, je n'en ai trouvée aucune. » Son médecin de famille ne lui prescrit que des antidépresseurs. Soazig, « ancienne multi toxicomane », selon ses mots, rechute alors dans des addictions. Consciente

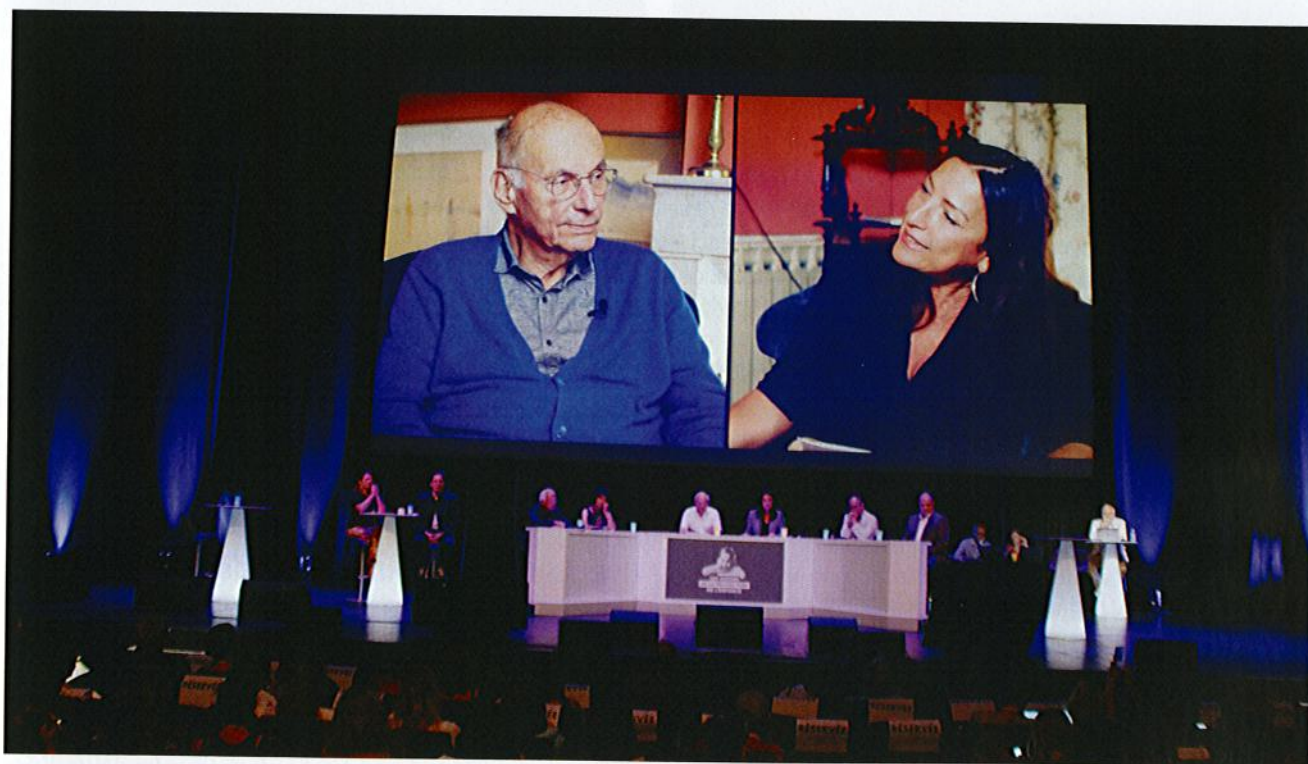
de ses fragilités, elle prend elle-même contact avec la Protection de l'Enfance. « Un signalement aurait dû être fait, cela nous aurait apporté beaucoup et mon petit garçon - qui a 12 ans aujourd'hui - ne serait peut-être pas passé par toutes les mesures et toutes les souffrances qu'il a vécues », regrette-t-elle.

Soazig déplore aussi avoir vécu les regards stigmatisant des professionnels du social comme du médical en raison de son parcours en protection de l'enfance. « Quand j'ai fait les premières démarches, on m'a expliqué que j'étais une mère aliénatrice ! On m'a suspecté de faire des violences sur mon bébé parce que j'avais été une enfant battue, parce que j'avais été une femme battue donc, obligatoirement, pour le monde médical, j'étais potentiellement capable de maltraiter mes enfants. Je suis passée d'une femme 'nouvelle maman' qui avait totalement confiance en elle, à une femme qui se demandait ce qu'elle allait faire subir à ses enfants. Mon troisième enfant, c'est une petite fille. Là, on m'a carrément demandé si je n'avais jamais pensé à faire des attouchements à ma fille, parce que j'avais été une femme violée. Ce sont des choses qui sont très dures à entendre. En fait j'ai constaté que c'est le parent qui sollicite de l'aide pour protéger son enfant qui se retrouve acculé par la justice. On se bat bec et ongles, on met le doigt là où il y a des problèmes, et on nous reproche de chercher la lumière, de nous mettre en avant ! »

Les propos n'étaient pas toujours simples à prononcer pour ces parents, pas simples non plus à recevoir pour les professionnels. Mais cette après-midi du 30 juin, comme l'atelier du lendemain sur le même sujet, ont ouvert de nouveaux possibles dans l'indispensable dialogue parents-professionnels, que les organisateurs voudraient poursuivre. ■

« Sécuriser et donner du sens »

Dès les années 80, avant même les progrès phénoménaux des neurosciences, Boris Cyrulnik mettait en valeur l'importance des 1000 premiers jours dans le développement d'un enfant. Plus récemment, il présidait la commission mise en place sur ce sujet par le Président de la République. Très naturellement, c'est à lui que les organisateurs des Assises nationales de la protection de l'enfance ont confié le soin d'ouvrir - par une longue et passionnante interview - leur XVI^{ème} édition portant sur les 1000 premiers jours de l'enfant (lire aussi page 6 et suivantes).



Karine Senghor : Vous êtes l'un des premiers à avoir montré l'importance de la période des « 1 000 premiers jours » pour le devenir de l'enfant. Vous avez présidé la commission qui portait votre nom sur cet enjeu, mise en place à la demande du président de la République en 2019. Que montrent vos travaux ? Quelles sont les dernières découvertes en matière de neurosciences sur l'impact de ces 1000 jours quant au devenir de l'enfant ?

Boris Cyrulnik : En 1982, avec Jacques Petit, nous avons organisé aux Embiez, près de Toulon, un colloque qui posait une question « invraisemblable » :

les bébés peuvent comprendre beaucoup de choses avant l'apparition de la parole. En 1982, c'était une opinion folle. Quarante ans plus tard, on se rend compte que ces 1 000 premiers jours sont fondateurs de la base de départ, le socle, de la personnalité. Une fois que ce socle est bien constitué, il reste encore 120 ans à faire... au moins ! Mais s'il est raté, on peut encore rattraper, c'est le principe de la résilience, mais il faudra travailler plus. Il y a donc là une période sensible pendant laquelle les bébés sont sculptés par le milieu. Nous, professionnels, parents, pouvons agir sur ce milieu qui sculpte le cerveau des bébés. Donc, nous avons un degré de liberté pour faire en sorte que nos bébés partent bien dans la vie. Mais je

le redis volontairement : tout ne se joue pas dans les 1 000 premiers jours. C'est le fondement de la maison qui se met en place pendant les 1 000 premiers jours. On a une période « facile », où tout se met bien en place, dès lors que l'on organise le milieu autour du bébé. On peut mettre en place ce fondement plus tard, mais ça sera plus difficile.

Karine Senghor : Quels sont les points de vigilance que doivent avoir les parents, futurs parents ou les professionnels qui les accompagnent lors de la grossesse et lors des premiers pas d'un enfant ?

Boris Cyrulnik : On constate que, dès les premières divisions cellulaires, si la mère est sécurisée, alors le bébé a tout ce dont il a besoin pour se développer. Mais si la mère est stressée, le bébé déglutit les substances du stress. On peut doser les substances du stress dans le sang de la femme enceinte, le cortisol, les catécholamines, notamment. Il y a 40 autres substances, mais ce sont les deux « vedettes » car elles sont les plus faciles à doser et ce sont aussi les plus fiables.

Si le stress de la mère est chronique, cela finit par franchir la barrière du placenta, cela baigne dans le liquide amniotique. Quand la mère parle, c'est comme si elle caressait la bouche et les mains du bébé qu'elle porte, ça réveille le bébé qui déglutit le liquide amniotique. Si la mère est malheureuse, le bébé déglutit du cortisol et des catécholamines, toxiques pour son système nerveux. Le bébé arrive au monde avec des altérations cognitives que la neuro-imagerie voit sans difficulté, et qui sont la conséquence non pas de la mère, mais la conséquence du malheur de la mère. La culture, la famille, les copains, le quartier, les décisions éducatives, les décisions d'organisation (PMI, pédiatres, métiers de la petite enfance)... peuvent agir dès ce niveau-là pour sécuriser la mère.

La neuro-imagerie et les dosages neurobiologiques montrent que, dès que la mère est sécurisée, le bébé recommence la reconstruction de son cerveau. La résilience neuronale est facile à déclencher, ce qui est totalement contre-intuitif. En 24 heures ou 48 heures, tout se remet en place dès que la mère est déstressée. Donc on sait ce qu'il faut faire : sécuriser les femmes encein-

tes, prendre les bonnes décisions (conjugales, copains, quartier, PMI, éducation, culture...) pour que les femmes enceintes puissent tranquillement faire leur boulot de femme enceinte. Il y a donc une responsabilité familiale, éducative et politique.

Karine Senghor : Donc au fond, si je vous entends bien, plus on agit précocement, rapidement, plus le cerveau peut se réparer, et donc moins il y aura d'impact sur le devenir de l'enfant.

Boris Cyrulnik : Effectivement, il y a un bouillonnement synaptique farouche chez un bébé. Les chiffres varient d'une observation à l'autre. Maurange dit 300 000 synapses à la minute, Stanislas Dehaene dit 1 million de synapses à la minute. Je pense qu'ils n'ont pas compté ça avec un crayon et je ne connais pas le vrai chiffre. Mais j'assume, j'affirme, que c'est vraiment beaucoup et que ça bouillonne. Mais, comme vous l'avez dit, plus on vieillit, moins ça bouillonne. Donc, plus on intervient tôt, plus la résilience est facile à déclencher. Et, s'il y a une dysfonction cérébrale pro-

voquée (je le redis volontairement), provoquée non pas par la mère, mais par le malheur de la mère, à ce moment-là, si on intervient tôt, en une nuit ou deux, tout se remet en place. Alors que si on attend, cette dysfonction cérébrale peut se transformer en structure

cérébrale. Il y a beaucoup de publications qui ont présenté des neuro-imageries de bébés isolés parce que la mère les a abandonnés, parce qu'elle n'avait plus la force de s'en occuper, parce qu'on l'avait laissée seule... Alors, les dysfonctions cérébrales se sont transformées en structures cérébrales.

Karine Senghor : Si l'enfant est sécurisé, il est en capacité d'explorer. Alors qu'il n'en est pas capable, s'il est parasité par le stress, la violence, voire l'isolement. Est-ce qu'on pourrait le résumer de cette manière ?

Boris Cyrulnik : On doit le dire comme ça ! Chez un bébé placé en privation d'altérité, en isolation, une privation très importante parfois, sans substitut affectif, les neuro-imageries fonctionnelles ou structurales montrent qu'en quelques semaines, apparaît une atro-

ee
**SI LA MÈRE A ÉTÉ STRESSÉE ET ABANDONNÉE,
LA DYSFONCTION CÉRÉBRALE FAIT QUE CELA DONNE
DES ENFANTS (LES GARÇONS PLUS QUE LES FILLES)
PLUS VULNÉRABLES À LA FRUSTRATION ;
DES GARÇONS HYPER RÉACTIFS.** **oo**

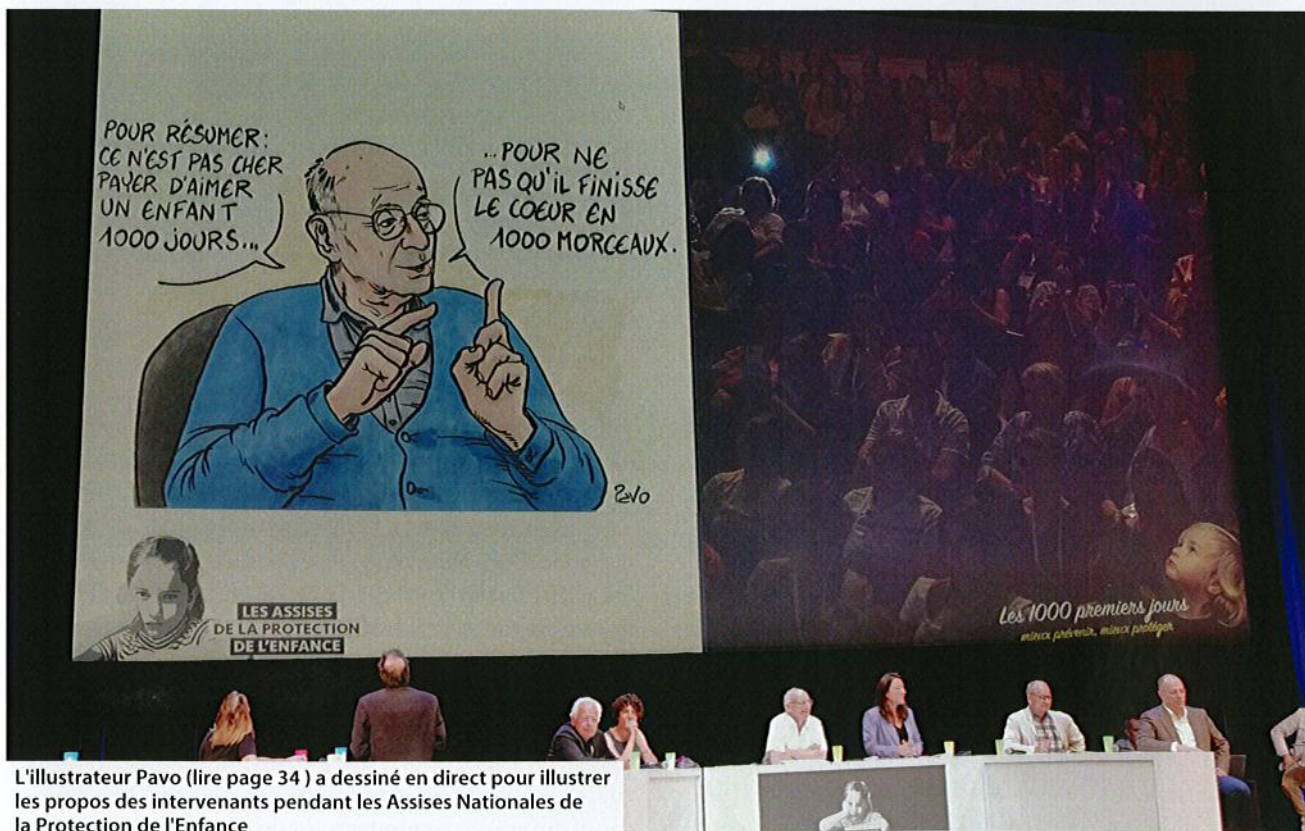
L'INVITÉ DU NUMÉRO

phie des deux lobes préfrontaux du cerveau, (très faciles à voir) et une atrophie des deux systèmes limbique (très facile à voir également). Le système limbique est le socle neurologique de la mémoire et des émotions. Pour stimuler ce système limbique, il faut qu'il y ait eu quelqu'un d'autre. Une des fonctions du lobe préfrontal, c'est d'inhiber l'amygdale rhinencéphalique - un noyau qui est à la base du cerveau - qui est le socle neurologique des émotions insupportables : colère, rage, désespoir, haine. Donc, le lobe préfrontal étant atrophié parce qu'il n'y avait pas de stimulation, l'amygdale devient hypertrophique, parfois multipliée par dix. Ce qui veut dire que la moindre stimulation devient, pour le bébé, une agression. Si la mère est sécurisée, le cerveau du bébé se débrouille. Il se développe à des vitesses inégales selon les bébés, mais il se débrouille et se développe. Si la mère a été stressée et abandonnée, la dysfonction cérébrale fait que cela donne des enfants (les garçons plus que les filles) plus vulnérables à la frustration ; des garçons hyper réactifs. Toute information est pour eux une agression contre laquelle ils se défendent par une agression. Ou bien ils fuient, ou bien

ils agressent : « Pourquoi tu me parles comme ça ? » « Pourquoi tu me regardes comme ça ? ». Tout est une agression parce que la mère n'a pas été sécurisée. C'est résiliable, à condition de sécuriser la mère et ensuite de sécuriser le garçon après sa naissance.

Karine Senghor : Vous évoquez la sécurité, le besoin de confiance de l'enfant dans un cadre de protection de l'enfance. Qu'est-ce que vous pourriez conseiller aux professionnels qui accompagnent les tout petits ? Quelles évolutions de leurs pratiques pour remettre ces enfants sur un chemin de vie plus stable et plus apaisé leur suggérez-vous ?

Boris Cyrulnik : La commission des 1 000 premiers jours a dit que le développement de l'enfant commençait avant sa conception. Il faut qu'il y ait un entretien prénatal et que, parfois, on soit contraint de dire : « Monsieur, vous avez 18 ans, vous n'avez pas de métier, vous prenez des substances, vous allez avoir des relations sexuelles avec madame qui a quinze ans, est qui a été renvoyée de chez elle ou qui est partie, qui prend des substances elle aussi...



L'illustrateur Pavo (lire page 34) a dessiné en direct pour illustrer les propos des intervenants pendant les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance

On peut prédire que la première niche sensorielle que vous allez construire va être une niche instable, où il y aura beaucoup de stress, beaucoup de difficultés. Vous serez en difficultés et le bébé aussi. Donc notre rôle social, c'est de vous prévenir et de s'arranger pour que vous ayez un métier, une stabilité, Monsieur et Madame ».

Ensuite, il est nécessaire de fiche la paix aux femmes enceintes pour qu'elles puissent faire leur boulot de femme enceinte. Et à ce moment-là, qui peut sécuriser une femme enceinte ? La mère, entourée par son compagnon, par sa mère, sa grand-mère, ses copains, par des activités... et le bébé dispose alors autour de lui de tout ce dont il a besoin pour se développer. Il y a des parents qui font ça très bien et il y a des parents qui ne le font pas. La violence conjugale est un stress. Si un homme est violent, c'est qu'il n'a pas appris à contrôler l'expression de ses émotions, donc ça rend sa femme malheureuse, donc, le bébé acquiert une dysfonction cérébrale. Beaucoup de parents disent « *on ne l'a pas touché* », ce qui est faux. Quand on crie autour d'un bébé, on le touche, même si on ne le touche pas avec les poings ou les pieds. On le touche avec des émotions trop fortes. Il a besoin d'être sécurisé. C'est la première fois qu'il arrive au monde, il a peur de tout ! Mais dès qu'il s'attache, il n'a peur de rien ! Donc le tranquillisant naturel, c'est le corps de sa mère, à condition qu'une femme sécurisée devienne sécurisante pour le bébé qu'elle porte. Donc on peut responsabiliser l'entourage de cette femme par des mesures qui peuvent être amicales, familiales ou parfois professionnelles.

Karine Senghor : *Lorsque les parents sont défaillants, absents ou que l'enfant est en danger, ou en risque de danger, et qu'il doit être placé en pouponnière ou dans une famille d'accueil, quels sont, selon vous, les points de vigilance, notamment au regard des figures d'attachement ?*

Boris Cyrulnik : Les enfants qui sont confiés à l'aide sociale ont déjà été gravement « fracassés » parce que les 1 000 premiers jours ont été saccagés. On peut déclencher un processus de résilience, mais comme je le proposais tout à l'heure, il faudra travailler plus puisqu'on a raté la période sensible des 1 000 premiers jours. C'est possible à condition qu'autour, on sécurise. Les deux « mots clés » sont :

-« Soutien », qui sécurise. « *Je ne suis pas seul au monde. Mon cerveau est stimulé par la parole, par les jeux, par la vie quotidienne...* »



QUAND ON AIDE CES ENFANTS À COMPRENDRE CE QUI LEUR EST ARRIVÉ, ILS AJOUTENT LA MÉMOIRE DE CE QU'ILS ONT COMPRIS, À LA MÉMOIRE DE CE QU'ILS ONT SUBI. ON NE MODIFIE PAS LE MALHEUR, MAIS ON MODIFIE LA REPRÉSENTATION DU MALHEUR. ILS NE SONT PLUS PRISONNIERS DU PASSÉ.



-Et « sens ». Il faut absolument que les éducateurs, les psychologues, les médecins, la famille, le quartier donnent sens au fracas. Le sens qu'on donne au fracas ne peut venir que de l'histoire et de la compréhension. La compréhension, c'est le contraire, l'opposé de la rumination.

Le syndrome psychotraumatique, c'est : « *Je pense toujours à l'horreur de ce qui m'est arrivé. Je vois l'image pourquoi il m'a agressée, pourquoi on m'a laissée seule. Je repense toujours au même mot. Tout ce que je perçois dans la vie quotidienne évoque ma souffrance, ma tragédie. J'y pense tellement que ça me revient la nuit sous forme de cauchemars* ». La compréhension, c'est exactement l'opposé, c'est l'élaboration. On va aider ces gens-là, ces enfants, à donner un sens, à comprendre ce qui leur est arrivé. Et quand on aide ces enfants à comprendre ce qui leur est arrivé, ils ajoutent la mémoire de ce qu'ils ont compris, à la mémoire de ce qu'ils ont subi. On ne modifie pas le malheur, mais on modifie la représentation du malheur. Ils ne sont plus prisonniers du passé. Le syndrome psychotraumatique, c'est la prison du passé. Dès qu'on soutient affectivement, dès qu'on cherche à aider ces enfants à comprendre, on les aide à reprendre une évolution. C'est la définition de la résilience. On sait ce qu'il faut faire, mais actuellement, il n'y a pas assez de personnels à l'aide sociale à l'enfance. À la commission des 1 000 jours, nous avons estimé qu'ils ne recevaient pas la formation adéquate. Il faut donc se mettre en équipe pour travailler. C'est ce qui se fait autour des théories de l'attachement. C'est forcément des gens de disciplines différentes qui apprennent à parler ensemble. « *Je suis biologiste, mais ce que dit le psychanalyste m'intéresse ; et inversement* ». Ce n'est pas du tout notre formation universitaire actuelle. Du chemin reste à parcourir. ■